

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

COMPTE RENDU

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, assortis de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Arnaud ROBINET, Maire de la Ville de Reims.

M. Arnaud ROBINET, M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Évelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Virginie COEZ, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE.

Secrétaire :

Eric QUENARD

Vice-Secrétaire :

Benjamin DEVELEY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

CM-2015-135 : **Baisse massive des dotations de l'Etat**
Soutien à l'action de l'AMF
Voeu

d'adopter le vœu de soutien à l'action de l'AMF afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 46, Contre : 0, Abstention : 12.

CM-2015-136 : **Comptes de gestion pour l'exercice 2014 de Monsieur le Trésorier**
principal du Centre des Finances publiques de Reims municipale

de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice 2014, et de fixer conformément aux tableaux ci-annexés, le total des opérations effectuées au cours de la gestion et le total des soldes figurant aux comptes de gestion à la clôture de l'exercice 2014,

de statuer sur l'exécution des budgets de l'exercice 2014, et d'arrêter, conformément aux tableaux ci-annexés, les résultats totaux des différentes sections budgétaires,

de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives détenues par les régisseurs, et d'arrêter les opérations de cette comptabilité comme suit :

Total des soldes repris au début de la gestion	465 434,45
Entrées 2014	163 659,50
Sorties 2014	298 880,15

Total des soldes à la clôture de la gestion	<u>330 213,80</u>
---	-------------------

de déclarer que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014 par Monsieur le Trésorier Principal, appellent pour le budget principal les observations suivantes :

- les prévisions budgétaires ne sont pas conformes à celles figurant dans les comptes administratifs en ce qui concerne le chapitre 024 (recettes des cessions des immobilisations) , les chapitres 040 et 042 (opérations d'ordre) et le chapitre 77 (produits exceptionnels),
- les réalisations des chapitres 042 et 77 en recettes et des chapitres 21(Immobilisations corporelles) et 040 en dépenses ne sont pas conformes à celles figurant dans les comptes administratifs,

de prendre acte des écarts.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-137 : **Comptes Administratifs 2014**
Budget principal et budgets annexes

de désigner Madame BRUSCHI Présidente de séance,

d'adopter les comptes administratifs du Budget Principal et des Budgets Annexes :

- Restaurant Municipal,
- Baux Commerciaux,

et les annexes afférentes à ces comptes.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET

Votes : Pour : 42, Contre : 12, Abstention : 3, NPPV : Arnaud ROBINET

CM-2015-138 : **Budget principal et budgets restaurant municipal et baux commerciaux**
Affectation des résultats de fonctionnement 2014 et reprise des résultats

de prendre acte pour chacun des budgets du montant du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2014,
d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal, des budgets annexes restaurant municipal et baux commerciaux selon les modalités définies dans l'instruction budgétaire et comptable M14,
de procéder pour chacun des budgets à la reprise des résultats des comptes administratifs,
d'inscrire ces affectations et ces reprises de résultats dans la première décision modificative 2015 aux imputations budgétaires appropriées.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 43, Contre : 0, Abstention : 15.

CM-2015-139 : **Décision Modificative 1 - 2015**

de recourir, comme modalités d'adoption de la première décision modificative, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'adopter la première décision modificative pour le Budget Principal et pour les Budgets annexes Restaurant municipal et Baux Commerciaux.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 43, Contre : 12, Abstention : 3.

CM-2015-140 : **Admission en non-valeur**

de donner décharge à Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale et d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables, dont le montant s'élève à 1 248,20 € TTC pour le budget principal,

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-141 : **Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale**
Rapport d'utilisation des crédits 2014

de prendre acte de l'affectation des crédits de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale perçue au titre de 2014 dont le montant total s'élève à 16 416 334 € conformément au tableau ci-après :

EXERCICE 2014
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE
MOBILISATION DES CREDITS

Nature des opérations / Titulaire des subventions	(en €)
Quartier Wilson - Renouvellement Urbain	947 754
Quartier Croix Rouge - Renouvellement Urbain	2 158 000
Quartier des Epinettes - Renouvellement Urbain	327 796
Quartier Orgeval - Renouvellement urbain	3 210 207
Quartier Pays de France - Construction d'un équipement public	137 517
Etudes et AMO menées dans le cadre de l'ANRU	334 616
<i>Caisse des Écoles</i>	
Restauration scolaire	1 577 824
<i>Centre Communal d'Action Sociale</i>	
Interventions sociales et santé	2 185 963
Aide aux personnes âgées	40 000
Epicerie sociale	178 400
<i>Association des Maisons de Quartier</i>	
Fonctionnement	1 995 435
Haltes garderie	614 082
Fêtes de quartier	35 000
Equipement	125 789
<i>Foyers de Jeunes Travailleurs</i>	
Fonctionnement des foyers	103 616
Réhabilitation et extension du foyer l'Escale	140 000
<i>Les Restos du Cœur</i>	55 000
<i>Banque Alimentaire</i>	18 000
<i>Office Rémois des Retraités et Personnes Agées</i>	
Fonctionnement	183 600
<i>Armée du Salut</i>	
Fonctionnement	84 000
<i>Société Protectrice de l'Enfance</i>	
Gestion des crèches	900 000
<i>Crèche La Farandole</i>	44 884
<i>Mission Locale pour la Jeunesse</i>	
Fonctionnement	257 000
Transports des jeunes issus de familles défavorisées	20 000
<i>Centre de Loisirs Jeunes de la Sécurité Publique de Reims</i>	66 000
<i>Uni-Cités</i>	
Fonctionnement	31 000
<i>Reims Vital Eté</i>	
Prise en charge directe	359 532
Subventions aux associations participatives	128 883
<i>Mouvement Aide à Toute Détresse Quart Monde</i>	19 000
<i>Collectif Interculturel d'Associations de Migrants</i>	32 386
<i>Foyer Princet Ozanam</i>	52 500
<i>Equilibre</i>	34 250
<i>Service du Vêtement</i>	18 300
	16 416 334

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-142 : **Attribution de subventions**

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des associations ci-après annexées.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0
NPPV:

897 Office des sports de la ville de Reims : M. Jean-Claude CLADEL, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Christine FRANZIN, Mme Patricia GRAIN, M. Stéphane LANG, M. Arnaud ROBINET/865 EFSRA : Mme Laurence DELVINCOURT/207 FCPE Conseil local de Reims : Mme Patricia GRAIN/309 Ass. Rémoise des jardins familiaux : Mme Laure MILLER/974 Multi-Echanges-Services (MUTES) : Mme Saïda BERTHELOT, M. Alexandre TUNC/3665 CCCAS : M. Arnaud ROBINET, Mme Virginie COEZ, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Franck NOEL, M. Mario ROSSI, Mme Marie SIMON DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET/485 Association pour le Développement de la Communication Locale Radio Primitive : M. Stéphane JOLY/496 ARFO : Mme Kim DUNTZE/BA n° 325 Comité de jumelage Reims-Canterbury : M. Jean-Marc ROZE/BA n° 6319 Comité de jumelage Reims- Brazzaville : M. Benjamin DEVELEY/BA n° 5989 Comité de jumelage Reims-Arlington : M. Benjamin DEVELEY.

CM-2015-143 : **Reims Habitat**
Réaménagement de prêts
Garantie de la Ville

de maintenir sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencée à l'annexe "caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées" pour un montant de capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 de 84 657 495,14 €.

La garantie est accordée pour chaque ligne du prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés.

Les nouvelles caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'annexe "caractéristique financière des lignes du prêt réaménagées" qui fait partie intégrante de la présente délibération,

Concernant les lignes du prêt réaménagées à taux révisibles indexées sur le taux du Livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué auxdites lignes du prêt réaménagées sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement,

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée référencée à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues,

La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le garant s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

Le Conseil municipal s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur une convention sauvegardant les intérêts de la Ville.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,
Votes : Pour : 51, Contre : 0, Abstention : 3, NPPV : Fatima EL HAOUSSINE, Pascal LABELLE, Nathalie MIRAVETE, Jean-Marc ROZE.

CM-2015-144 : **ACOBHA**
Construction d'une résidence étudiante
site NEOMA
Prolongation de la durée d'emprunt
Garantie d'emprunt

d'accorder la garantie de la Ville à hauteur de 100% sur le prêt consenti par le Crédit Agricole Nord Est d'un montant de 2 561 911 € pour assurer le financement de la construction de 36 logements PLS, d'une résidence étudiante située sur le site de NEOMA dont la durée est prolongée de 15 à 25 ans, dans les mêmes conditions fixées dans la délibération n° CM 2012-180 du 28 juin 2012, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de prêt.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-145 : **Représentation de la Ville de Reims**
Modification

de renoncer au scrutin secret pour la désignation de ce représentant, de remplacer M. Raphaël BLANCHARD au Conseil d'administration du Comité de Jumelage Reims-Salzburg, pour la durée du mandat, par Mme Touria DOUAH.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-146 : **Conseiller médical en environnement intérieur/habitat-santé**
Convention de financement
Etude ECENVIR
Convention

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec :

- Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, la convention de financement relative à l'activité du Conseiller en environnement intérieur employé à temps plein par la Ville. Sur la base d'un budget annuel de 46 700 € en 2015, la subvention MEDDE s'élèvera à 13 993 € et la part incombant à la Ville à 32 707 €,
- Monsieur le Directeur Général du CHU de Rennes, la convention relative à la prise en charge des frais supplémentaires engagés par la Ville au titre de sa participation à l'étude ECENVIR.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-147 : **Point Ecoute Jeunes - Fil Santé Jeunes**
Convention de partenariat

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec Madame la Directrice Générale de l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France, la convention de partenariat entre le Point Ecoute Jeunes de la Ville de Reims et Fil Santé Jeunes,

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 55, Contre : 0, Abstention : 3.

CM-2015-148 : **Association la Farandole**
Convention cadre de partenariat
Avenant 1

d'attribuer une subvention de 14 275 € à l'association la Farandole,
d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention cadre afférent.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-149 : **Contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020 avec Reims Métropole, l'Etat, Le Procureur de la République près le T.G.I de Reims, l'Académie de Reims, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, le Conseil Départemental de la Marne, la CAF de la Marne, la Caisse des Dépôts et Consignations, Reims habitat Champagne-Ardenne, Plurial – Novilia, le Foyer Rémois, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Epernay, Pôle Emploi et l'Agence Régionale de Santé Champagne-Ardenne.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 50, Contre : 0, Abstention : 3, NPPV : Evelyne BRUSCHI, Fatima EL HAOUSSINE, Pascal LABELLE, Nathalie MIRAVETE, Jean-Marc ROZE.

CM-2015-150 : **Ligue de l'Enseignement de la Marne**
Attribution d'une subvention

d'attribuer à l'association la Ligue de l'Enseignement de la Marne une subvention de 23 750 € pour son projet,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-151 : **Etablissements d'enseignement privé du premier degré sous**
contrat d'association
Participation aux dépenses de fonctionnement
Année 2015

de fixer la participation 2015 de la Ville, pour les élèves rémois, par référence aux dépenses correspondantes de l'enseignement public, sur la base du compte administratif 2014, soit 583,01 € par élève, pour un total de 1.331.011,83 € détaillée comme suit :

Etablissements	Montant en €
ECOLE JEANNE D'ARC	170.238,92
ECOLE SAINT-MICHEL	124.764,14
ECOLE SAINT-JOSEPH	159.744,74
ECOLE NOTRE DAME LA MAITRISE	196.474,37
ECOLE SAINT-LOUIS	96.779,66
ECOLE SAINTE-MADELEINE	88.617,52
ECOLE SACRE COEUR	73.459,26
ECOLE NICOLAS ROLAND	71.710,23
ECOLE LA PROVIDENCE	158.578,72
ECOLE SAINT-ANDRE	190.644,27

de verser au gestionnaire des établissements élémentaires et maternels sous contrat d'association la somme correspondant à la participation susvisée.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 50, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Evelyne BRUSCHI, Louis-Michel CAQUOT, Bertrand DUC, Charles GERMAIN, Bernard LANDUREAU, Aline POUDRAS, Marie-Thérèse SIMONET, Vincent VERSTRAETE.

CM-2015-152 : **Activités éducatives et de loisirs**
Convention avec la Caisse des Ecoles Publiques de Reims

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant définition des relations entre la Ville et la Caisse des Ecoles Publiques de Reims relative au fonctionnement des activités éducatives et de loisirs,

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 39, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Valérie BEAUVAIS, Saïda BERTHELOT, Raphaël BLANCHARD, Touria DOUAH, Bertrand DUC, Kim DUNTZE, Christine FRANZIN, Stéphane LANG, Cédric LATTUADA, Jocelyne LHOTEL, Véronique MARCHET, Orélie MINGOLLA, Roger PARIS, Aline POUDRAS, Valérie PRILLIEUX, Silvana SAHO-NUZZO, Marie SIMON-DEPAQUY, Marie-Thérèse SIMONET, Marie THOMAS.

CM-2015-153 : **Accueils de loisirs sans hébergement**
Convention d'objectifs et de financement
avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention 2015-2017 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-154 : **Mission Locale**
Convention d'objectifs et de moyens 2015

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2015 avec la Mission Locale de Reims.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 51, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Raphaël BLANCHARD, Bertrand DUC, Kim DUNTZE, Véronique MARCHET, Orélie MINGOLLA, Valérie PRILLIEUX, Marie SIMON-DEPAQUY.

CM-2015-155 : **A Reims Sportez votre santé ! 2015-2016**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'Office des Sports de Reims, le Réseau Sport Santé Bien Être Champagne Ardenne, la Direction Régionale Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la protection des Populations de la Marne et le Conseil Départemental de la Marne, applicable de sa signature jusqu'au 31 décembre 2016.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0,

NPPV :

897 Office des sports : M. Jean-Claude CLADEL, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Christine FRANZIN, Mme Patricia GRAIN, M. Stéphane LANG, M. Arnaud ROBINET.

CM-2015-156 : **Clubs sportifs amateurs**
Conventions 2015

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec les présidents des associations suivantes :

- Association Gymnique Rémoise, pour un montant de 29 450 €,
- Cercle d'Escrime de Reims, pour un montant de 27 550 €,
- Club de Patinage Artistique de Reims, pour un montant de 38 000 €,
- District Athlétique Club de Reims, pour un montant de 28 500 €,
- Reims Avenir Patinage, pour un montant de 24 700 €,
- Reims Europe Club, pour un montant de 27 550 €,
- Reims Métropole Volley, pour un montant de 28 500 €,
- Stade de Reims Rugby, pour un montant de 30 900 €,
- Tennis Club Géo André, pour un montant de 30 300 €.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS, Catherine VAUTRIN par Arnaud ROBINET,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-157 : **Associations sportives UNSS de Reims**
Subvention de Fonctionnement

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec le Service Départemental de la Marne de l'Union Nationale du Sport Scolaire, au titre de « tête de réseau » des associations sportives scolaires rémoises pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2015, de lui attribuer une subvention de 37 658 €.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-158 : **Restauration partielle de la Porte Mars**
Demande de subvention auprès de la réserve parlementaire

de solliciter Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire de Madame la Députée de la 2^{ème} circonscription de la Marne, pour un montant de 12 000 €,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et documents nécessaires au versement de cette subvention.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-159 : **La Fileuse**
Partenariat avec la Cité scolaire Colbert

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec la Cité scolaire Colbert pour l'organisation d'expositions d'œuvres d'artistes résidents de la Fileuse au sein de la Cité scolaire Colbert.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-160 : **La Fileuse**
Expositions à Auménancourt
Partenariat avec l'association La Pierre Longe

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat jusqu'au 31 décembre 2016 avec l'association La Pierre Longe afin d'organiser une exposition annuelle mettant en valeur les artistes en résidence à la Fileuse.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-161 : **Bibliothèque municipale**
Charte de conservation

d'adopter la Charte de la Conservation dans les bibliothèques, élaborée conjointement par le Ministère de la Culture et de la Communication et par le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche et récapitulant les normes, standards et bonnes pratiques en la matière.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-162 : **Bibliothèque municipale**
Agir pour la lecture : Daisy dans les bibliothèques
Convention de partenariat avec l'Association Valentin Haüy

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'Association Valentin Haüy (AVH) pour que la Ville bénéficie d'un pack Daisy et, ainsi, constitue un fonds adapté et accessible aux publics empêchés.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-163 : **Musée des Beaux-arts**
Cycle de cours
Convention de partenariat avec l'Ecole du Louvre

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'Ecole du Louvre une nouvelle convention de partenariat, afin d'organiser deux cycles de conférences pour l'année scolaire 2015-2016, et de prendre acte des tarifs d'inscription comme suit :

- plein tarif : 42,50 €

- tarif réduit : 25,50 €

- tarif formation continue : 52,50 €

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-164 : **Catalogue d'exposition -Beau, rare et précieux 10 ans**
d'acquisitions exceptionnelles à la bibliothèque-
Vente et don

d'autoriser la vente de 150 catalogues réalisés à l'occasion de l'exposition "Beau, rare et précieux, 10 ans d'acquisitions exceptionnelles à la bibliothèque Carnegie", au prix unitaire de 10,00 €, d'autoriser le don de 100 catalogues :

- aux artistes dont les œuvres seront présentées dans le catalogue et l'exposition,

- à la presse aux fins de promouvoir cette exposition,

- aux bibliothèques partenaires dans le cadre des échanges de publications,

- à la Bibliothèque nationale de France, au titre du dépôt légal,

- à des personnalités ou intervenants que la Ville souhaiterait honorer ou remercier.
Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-165 : **Régie des Equipements Musiques et Cultures Actuelles**
Nomination du directeur

de désigner Monsieur Cédric Cheminaud, au poste de directeur de la Régie des Equipements Musiques et Cultures Actuelles,
de modifier l'article 7 des statuts de la REMCA en précisant que le contrat de travail, de droit public du directeur, est de trois ans renouvelable.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-166 : **Association Bleu Blanc Zèbre**
Convention d'objectifs 2015

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association Bleu Blanc Zèbre pour l'implantation du bouquet de solutions « Bleu Blanc Zèbre, Entrepreneuriat pour tous », jusqu'au 31 décembre 2015,

de lui attribuer une subvention de 14 000 € pour cette action.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 43, Contre : 0, Abstention : 15.

CM-2015-167 : **Fisac tramway**
Versement de subventions 10

d'autoriser le versement des subventions suivantes aux entreprises :

MOOS OPTIQUE, 60 avenue de Laon : 8 236,00 €

ID COIFFURE, 377 avenue de Laon : 4 403,62 €

FLEUR DE SEL, 87 avenue de Laon : 9 136,42 €

CASA MIA, 84 place d'Erlon : 6 654,88 € représentant le solde actuel disponible, étant entendu que ce montant peut être abondé jusqu'à 11 000 €, en fonction des subventions restant à verser et des justificatifs produits.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-168 : **Rencontres régionales du commerce et de la franchise**
Convention de partenariat

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne visant à participer aux Rencontres Régionales du Commerce et de la Franchise et fixant la participation de la Ville à 1 500 €.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-169 : **Etat des emplois**
Modifications

de modifier l'état des emplois par la création et la suppression de grades et d'emplois, comme suit :

transformer, à la direction de la culture et du patrimoine, un poste d'attaché territorial vacant en poste de technicien territorial afin de recruter, pour le Cellier, un responsable technique dont les missions relèvent de la catégorie B,

transformer, à la direction des sports, un poste d'adjoint d'animation en poste d'adjoint administratif en vue de l'intégration de son occupant dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, conformément aux dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels de la fonction publique,

transformer, à la direction de l'éducation, à la suite d'une réorganisation, un poste d'attaché territorial en poste d'animateur territorial et un poste de technicien territorial en poste d'agent de maîtrise,

modifier un emploi détenu par un agent non titulaire pour tenir compte de son évolution de carrière.

A la direction de la politique de la ville et de l'habitat, l'occupant du poste de chef de projet développement social contractuel sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 4^e échelon du grade d'attaché territorial et continuera de bénéficier du régime indemnitaire d'attaché territorial chef de projet.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-170 : **Emploi des travailleurs en situation de handicap**
Aides octroyées par le Fonds pour l'Insertion des Personnes
Handicapées de la Fonction Publique
Reversement

de rapporter la délibération n°CM 11-27,

d'adopter le principe du reversement intégral de l'aide perçue par le FIPHFP à l'agent municipal reconnu en situation de handicap qui a engagé des dépenses, sur présentation des pièces justificatives des montants restant à sa charge ou au prestataire choisi par l'agent dans les conditions fixées par convention,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-171 : **Convention tripartite avec Reims Métropole et**
le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction
Publique
(FIPHFP)
Avenant 1

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant 1 à la convention n° C-2012-416 du 13 juillet 2012 prorogeant la convention jusqu'au 4 mai 2016 permettant la réalisation d'actions jusqu'au 31 décembre 2015.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-172 : **Emploi des agents en situation de handicap**
Compte-rendu 2014

de prendre acte de la communication par Monsieur le Maire du rapport relatif à l'emploi des travailleurs en situation de handicap au sein des services municipaux au 1^{er} janvier 2014,

Le taux d'emploi légal étant atteint et dépassé, il n'y a pas de contribution à verser au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique en 2015.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-173 : **Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Reims
auprès de Reims Métropole**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent municipal auprès de Reims Métropole,

de ne pas demander le remboursement des rémunérations versées à l'agent.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 55, Contre : 3, Abstention : 0.

CM-2015-174 : **Convention de mise à disposition d'un agent de la Ville de Reims
auprès du F.R.A.C.**

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent municipal auprès du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC),

de demander le remboursement des rémunérations versées à l'agent.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-175 : **Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme
Adhésion au service commun de Reims Métropole
Transfert partiel du service droits des sols de la Ville de Reims à
Reims Métropole**

d'adhérer au service commun en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, de transférer, en partie, le service des droits des sols à Reims Métropole, soit 11 postes, à compter du 1^{er} juillet 2015,

de confier l'instruction des actes d'urbanisme au service commun de Reims Métropole à compter du 1^{er} juillet 2015,

de signer la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service instructeur entre la Ville de Reims et Reims métropole,

d'acter la fiche d'impact,

d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches et actions en vue de ce transfert afin de garantir la continuité du service public.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 46, Contre : 0, Abstention : 12.

CM-2015-176 : **Maison d'habitation et ses annexes
44 rue de la Roseraie
Permis de démolir**

d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir pour une maison d'habitation et ses dépendances implantées au 44, rue de la Roseraie, cadastrée section DL parcelle n° 231 en raison de son état de dangerosité et d'insalubrité.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-177 : **Gymnase Galliéni et équipement public Orgeval**
Raccordement au réseau de chauffage urbain Laon-Neufchâtel
Signature des polices d'abonnement

d'autoriser Monsieur le Maire à signer pour le gymnase Galliéni et l'équipement public d'Orgeval les polices d'abonnement au réseau de chauffage urbain Laon Neufchâtel. Cet abonnement permettra de fournir l'énergie nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire pour la durée du contrat d'exploitation, soit jusqu'au 30 juin 2021.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
 Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
 Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-178 : **Direction des Espaces Verts**
Extension des bureaux
Autorisations d'urbanisme

d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme relatives aux travaux d'extension des bureaux de la Direction des Espaces Verts.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
 Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
 Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-179 : **Week-end de l'arbre au Parc de Champagne**
Conventions de partenariat

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec Champagne Travaux Publics, SOCCRAM et EDF aux termes desquelles ces structures offrent leur concours et leur participation au week-end de l'arbre.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
 Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
 Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-180 : **Taxe locale sur la publicité extérieure**
Tarifs applicables à compter du 1er janvier 2016

de fixer les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2016 :

DISPOSITIFS		Tarifs au m ²	2015	2016
Enseignes	<= 7m ²		0	0
	> 7 m ² et <= 12 m ²		(12,50 € : 2) = 6,25 €	6,28 €
	> 12 m ² et <= 50 m ²		25,00 €	25,10 €
	> 50 m ²		50,00 €	50,20 €
Dispositifs publicitaires et pré-enseignes	Procédé non numérique	<= 50 m ²	20,00 €	20,08 €
		> 50 m ²	40,00 €	40,16 €
	Procédé numérique	<= 50 m ²	60,00 €	60,24 €
		> 50 m ²	120,00 €	120,48 €

d'exonérer de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, l'occupation du domaine public relative à l'implantation de kiosques à journaux.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
 Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
 Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-181 :**Stationnement payant**
Modifications tarifaires**A) Périmètre**

de conserver le périmètre actuel de la zone de stationnement payant défini par :

- la place de la République, l'avenue de Laon (de la place de la République à la place St Thomas), la rue Emile Zola, la rue de Neufchâtel, la place Luton, la rue Danton, l'avenue de Laon (de la rue Danton à la place des Belges), le boulevard Albert 1^{er}, le boulevard Charles Arnould, l'avenue Brébant, le boulevard Maurice Noirot, le pont de Vesle, la rue du Colonel Fabien, l'avenue de Paris, l'avenue d'Eprenay, l'avenue du Général de Gaulle (jusqu'à la rue de Courlancy), la rue de Courlancy (jusqu'à l'avenue Paul Marchandeu), la rue Passe-Demoiselles, l'avenue du Général de Gaulle, le boulevard Paul Doumer, la rue Tournebonneau, la rue Saint-Julien, la rue Aubert, le boulevard Victor Hugo, le boulevard Pasteur, le boulevard de la Paix, le boulevard Lundy, auxquels s'ajoutent les antennes suivantes : l'avenue Jean Jaurès (jusqu'aux rues Sébastopol et Croix St Marc y compris la place Brouette), la rue de Cernay (de l'avenue Jean Jaurès jusqu'au boulevard Dauphinot),
- les arrêtés précisent, pour chacune des voies concernées dans ce périmètre, leur régime tarifaire éventuel.

B) Horaires

de conserver les horaires du stationnement payant sur voirie et en parcs de surface, à savoir, du lundi au samedi inclus de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, hors jours fériés.

C) Stationnement sur voirie

de maintenir 3 zones de stationnement et de modifier les tarifs :

1) zone verte :

durée du stationnement limitée à 5h00

- sauf résidents et artisans

(conditions définies par l'arrêté municipal ad hoc)

Durée en heures	Tarifs en euros
0h15	0,20 (montant minimum)
0h30	0,50
0h45	0,80
1h00	1,00
1h15	1,30
1h30	1,50
1h45	1,80
2h00	2,00
2h15	2,20
2h30	2,40
2h45	2,60
3h00	2,80
3h15	3,00
3h30	3,10
3h45	3,20
4h00	3,40
4h15	3,60
4h30	3,70
4h45	3,90
5h00	4,00

2) zones orange et rouge :

durée du stationnement limitée à 2h00

- sauf résidents et artisans, en zone orange

- sauf artisans, en zone rouge

(conditions définies par l'arrêté municipal ad hoc)

Durée en heures	Tarifs en euros
0h15	0,50 (montant minimum)
0h30	1,00
0h45	1,50
1h00	2,00
1h15	2,50
1h30	3,00
1h45	3,50
2h00	4,00

D) Parcs de surface

de modifier les tarifs des parcs de stationnement, courte et longue durée :

PARCS DE SURFACE TARIFS EN EUROS			
Durée en heures	Tarifs Courte durée		Tarifs Longue durée
0h15	gratuit		gratuit
0h30	gratuit		gratuit
0h45	0,50		0,30
1h00	1,00		0,50
1h15	1,50		0,70
1h30	2,00		1,00
1h45	2,70		1,50
2h00	3,50		2,00
2h15	4,00		2,20
2h30	4,50		2,50
2h45	5,20		2,70
3h00	6,00		3,00
3h15	6,50		3,10
3h30	7,00		3,20
3h45	7,50		3,30
4h00	8,00		3,40
4h15	8,50		3,50
4h30	9,00		3,60
4h45	10,00		3,80
5h00	11,00		4,00
5h15	11,50		4,00
5h30	12,00		4,00
5h45	13,00		4,00
6h00	14,00		4,00
6h15	14,50		4,00
6h30	15,00		4,00
6h45	16,00		4,00
7h00	17,00		4,00
7h15	17,50		4,00
7h30	18,00		4,00
7h45	19,00		4,00
8h00 à 24h00	20,00		4,00
Par quart d'heure supplémentaire au-delà de 24h00	0,50		0,20

E) Le ticket perdu

Le tarif forfaitaire, en cas de perte du ticket, sur les parcs de surface est égal à une journée pleine à savoir :

- 20 € sur les parcs de courte durée,
- 4 € sur les parcs de longue durée.

F) Cas particuliers

Les conditions et justificatifs à présenter pour bénéficier des différents tarifs préférentiels seront précisés, dans l'arrêté ad hoc.

1) Tarifs Résidents :

Le tarif « Résident » s'applique aux véhicules des riverains des zones payantes.

Le nombre de véhicules pouvant bénéficier du tarif résident sera limité à deux, par foyer.

La Ville de Reims est divisée en 4 secteurs résidentiels (Z1, Z2, Z3 et Z4).

Les résidents de chaque secteur peuvent bénéficier d'un tarif spécifique en zones verte et orange et dans les parcs de surface de leur secteur, autorisés au stationnement « résidents » par arrêté municipal, le cas échéant.

Les résidents de la zone rouge peuvent bénéficier d'un tarif spécifique uniquement en zones verte et orange du secteur correspondant.

a) sur voirie

RESIDENTS	1^{er} véhicule	2^{ème} véhicule
Ticket journalier	0,70 € / 24h	1,00 € / 24h
Ticket hebdomadaire	4,20 € / sem	6,00 € / sem

b) en parcs de surface

Les parcs de surface, ouverts au stationnement « résidents », seront définis dans l'arrêté ad hoc.

Seuls les résidents du secteur concerné peuvent bénéficier du tarif résident, dans les mêmes conditions et au même tarif que le stationnement sur voirie, sur ces parcs.

c) étudiants

Par dérogation, les étudiants peuvent bénéficier du tarif résident, dans leur zone de stationnement sur présentation de :

- deux justificatifs de domicile, distincts, datés de moins de 3 mois (bail, quittance de loyer, facture Edf ou téléphone), au nom et adresse du demandeur,
- leur carte d'étudiant en cours de validité,
- l'assurance du véhicule au nom et à l'adresse du demandeur.

Les dispositions relatives aux tarifs « Résidents » seront applicables à partir du 1^{er} septembre 2015.

2) Tarifs artisans

Ce tarif ne s'adresse qu'aux artisans exerçant leur profession de façon itinérante et utilisant des « véhicules ateliers », floqués au nom de leur entreprise.

	Matin	Après-midi	Journée
Artisans	2 €	3 €	4 €

G) L'appareil « P.I.A.F »

L'appareil PIAF (Parcmètre Individuel A Fente) rechargeable sera mis en vente 25 € par la Ville de Reims.

La société « PARX » fournisseur de cet appareil est autorisée à vendre des appareils « PIAF » sur internet au prix de 25 €.

H) Mise en application

Les dispositions définies dans la présente délibération entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2015, exception faite de la réglementation applicable aux résidents.

Étaient excusé(s) : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-182 :

Parcs de stationnement public en ouvrage

Facturation au quart d'heure

Révisions des tarifs

d'adopter, à compter du 1er juillet 2015, les tarifs des parcs en ouvrage « Erlon », « Buirette », « Cathédrale », « Gambetta » et « Hôtel de ville ».

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 42, Contre : 2, Abstention : 9, NPPV : Valérie BEAUVAIS, Bertrand DUC, Cédric LATTUADA, Claude PIQUARD, Valérie PRILLIEUX.

CM-2015-183 : **Parc de stationnement public en ouvrage ' cathédrale '**
Révision des tarifs
Facturation au quart d'heure
Avenant 3

d'approuver l'avenant n°3 au contrat d'affermage du parc de stationnement public en ouvrage « Cathédrale »,
d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 et à effectuer toutes diligences pour son exécution.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 53, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Valérie BEAUVAIS, Bertrand DUC, Cédric LATTUADA, Claude PIQUARD, Valérie PRILLIEUX.

CM-2015-184 : **Stationnement payant**
Mise en place du disque vert

de délivrer gratuitement, sur présentation des justificatifs exigés, un badge vert d'identification des véhicules (type résident), valable un an à compter de sa date de création, et un disque vert à apposer sur le pare-brise des véhicules concernés par l'arrêté municipal instaurant le disque vert et déterminant les conditions d'éligibilité et de validité dudit dispositif.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-185 : **Campus Universitaire de l'Institut d'Etudes Politiques (Sciences-Po)**
Participation financière
Convention spécifique
Avenant 1

de rapporter sa délibération n° CM 09-500 du 17 décembre 2009,
d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention spécifique signée le 25 mai 2010, qui prend en compte les diverses adaptations à la convention initiale.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-186 : **Acquisition à Reims Habitat Champagne-Ardenne d'une emprise de terrain sise à Reims rue de la Concorde**

d'autoriser la Ville à acquérir à Reims habitat Champagne-Ardenne, une emprise de terrain représentant 292 m² sise à Reims rue de la concorde, à prélever sur les parcelles cadastrées section IO n°413, 414, 11, à l'euro symbolique majoré des frais de notaire estimés à 1 600 €, d'autoriser la Ville à signer tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 54, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Fatima EL HAOUSSINE, Pascal LABELLE, Nathalie MIRAVETE, Jean-Marc ROZE.

CM-2015-187 : **Cession d'un terrain à l'URCA sis à Reims avenue Robert Schuman secteur Hippodrome**

de constater la désaffectation de l'emprise de terrain appartenant à la Ville d'environ 3500 m² à parfaire par un document d'arpentage à prélever sur les parcelles cadastrées section HR n°220-225-240 sises à Reims avenue Robert Schuman, avenue du Président Kennedy,
de prononcer le déclassement du domaine public routier de l'emprise de terrain susvisée et son incorporation dans le domaine privé communal,
d'autoriser la présente offre de concours se caractérisant par la cession, à titre gratuit, par la Ville à l'Université de Reims Champagne-Ardenne ou toute autre personne morale s'y substituant de l'emprise susvisée au titre de l'opération Grand Campus,
d'autoriser la présente cession, à titre gratuit, majorée des frais de notaire à la charge de l'acquéreur,
d'autoriser la Ville à signer tout acte et document se rapportant à la présente cession,
d'autoriser la mise à disposition par anticipation au profit du futur acquéreur de l'emprise concernée avant transfert de propriété afin de permettre, sous son entière responsabilité administrative et financière, à réaliser des fouilles, études de sol, sondages et diagnostics,
d'autoriser le futur acquéreur à déposer par anticipation avant transfert de propriété toute pièce et demande d'autorisation d'urbanisme sur ladite emprise,
d'insérer, en contrepartie de la présente offre de concours qui se traduit par la cession à titre gratuit d'un terrain, dans l'acte de vente de clauses à caractère perpétuel à savoir :
si la construction du bâti ne devait pas être réalisée, la Ville ou toute personne morale s'y substituant bénéficiera d'un droit de retour sur le terrain nu,
si le bien ne devait pas ou ne plus être affecté à l'opération Grand Campus, le futur acquéreur ou tout autre personne morale s'y substituant s'engage à verser à la Ville ou à toute autre personne morale s'y substituant, une indemnité qui devra correspondre à la valeur vénale réelle du terrain d'assiette nu sur la base d'une estimation négociée entre les parties.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 56, Contre : 0, Abstention : 0, NPPV : Lissan AFILAL, Véronique MARCHET.

CM-2015-188 : **Cession d'un immeuble situé à Reims 47-49 rue Dieu Lumière au profit de Monsieur LECUYER**

d'autoriser la cession à Monsieur Lecuyer, ou à toute autre personne physique ou morale qu'il entendrait se substituer, d'un immeuble, cadastré section CZ n° 98, situé 47-49 rue Dieu Lumière à Reims, libre de toute occupation, au prix de 250 000 €,
d'autoriser la signature de tout acte se rapportant à la présente vente,
d'autoriser l'insertion, tant dans le compromis de vente que dans l'acte authentique à intervenir, d'une clause de complément de prix, précisant qu'en cas de revente dans un délai de deux ans, dans son état initial, à un prix où valeur supérieure au prix stipulé dans son acte d'acquisition, l'acquéreur versera à la Ville un complément de prix correspondant à 30% de la plus-value réalisée,
d'autoriser l'acquéreur à déposer toute demande administrative ou d'urbanisme sur l'immeuble situé 47-49 rue Dieu Lumière à Reims et à procéder aux études nécessaires sur ledit immeuble, de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaire et autres conseils afférents à la vente.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-189 : **Cession d'un immeuble sis à Reims 5 rue des Jacobins au profit de la société Civile Thiénot**

d'autoriser la cession à la Société Civile Thiénot, représentée par Monsieur Christophe Thiénot, gérant, ou à toute autre personne physique ou morale qu'elle entendrait se substituer, d'un immeuble, cadastré section IK n° 106 pour 316 m², situé 5 rue des Jacobins à Reims, libre de

toute occupation, au prix de 310 000 €,
d'autoriser la signature de tout acte se rapportant à la présente vente,
d'autoriser l'insertion, tant dans le compromis de vente que dans l'acte authentique à intervenir,
d'une clause de complément de prix, précisant qu'en cas de revente de l'immeuble bâti, dans un délai de trois ans dans son état initial, à un prix où valeur supérieure au prix stipulé dans son acte d'acquisition, l'acquéreur versera à la Ville un complément de prix correspondant à 30% de la plus-value réalisée,
d'autoriser l'acquéreur à déposer toute demande administrative ou d'urbanisme sur l'immeuble situé 5 rue des Jacobins à Reims et à procéder aux études nécessaires sur ledit immeuble,
de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaire et autres conseils afférents à la vente.
Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-190 : **Rétrocession du droit au bail commercial dans un local sis à Reims
5 rue Courmeaux**

d'autoriser la rétrocession d'un droit au bail commercial exploité au rez-de-chaussée d'un immeuble situé à Reims, 5 rue Courmeaux, cadastré section BE n° 150, pour le prix de 16 600 € hors frais de notaire, pour l'exercice d'une activité de vente de spiritueux au profit de Monsieur Gilles Papavero ou toute autre personne physique ou morale qu'il entendrait se substituer pour l'exercice de l'activité de vente susvisée.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-191 : **Déploiement d'un système de vidéoprotection urbaine
Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution du groupement de commandes avec Reims Métropole et les communes intéressées, en vue de la passation d'un marché de déploiement d'un système de vidéoprotection urbaine,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive désignant la Ville comme coordonnateur.

La commission d'appel d'offres compétente pour ce groupement de commande sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-192 : **Maintenance du logiciel Coriolis, Fleet Manager
Accompagnement des supports de communication digitaux
Convention de groupement de commandes**

d'autoriser la constitution de groupements de commandes avec :

Reims Métropole, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design et la Caisse des Ecoles pour les marchés de maintenance du logiciel Coriolis, le coordonnateur du groupement sera Reims Métropole,

Reims Métropole pour les marchés de maintenance du logiciel Fleet Manager, le coordonnateur du groupement sera Reims Métropole,

Reims Métropole pour les marchés d'accompagnement des supports de communication digitaux, le coordonnateur du groupement sera la Ville de Reims,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes,

La commission d'appel d'offres compétente sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,
Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,
Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-193 : **Marché de location de machines de travaux publics**
Convention de groupement de commandes

d'autoriser la constitution du groupement de commandes avec Reims Métropole pour les marchés de location de machines de travaux publics,
d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,
de désigner Reims Métropole coordonnateur du groupement,
que la commission d'appels d'offre sera celle du coordonnateur.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

CM-2015-194 : **Délégation du Conseil municipal à l'exécutif**
Compte rendu

de prendre acte du compte rendu relatif à l'exercice des délégations.

Étaient excusé(e)s : Tarik MAZOUJ,

Étaient représenté(e)s : Raphaël BLANCHARD par Pascal LABELLE, Amélie BRABANT par Bertrand DUC, Virginie COËZ par Eric QUENARD, Benjamin DEVELEY par Kim DUNTZE, Alban DOMINICY par Catherine COUTANT, Patricia GRAIN par Stéphane JOLY, Orélie MINGOLLA par Marie THOMAS,

Votes : Pour : 58, Contre : 0, Abstention : 0.

Réponse à la question orale de M. Philippot.

La séance est levée à 21h10

Fait à Reims, le 23 juin 2015



Arnaud ROBINET
Député-Maire

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission sport, éducation, jeunesse du 08 Juin 2015**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - en application des conventions

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
			2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
149	Association Croix Rouge pour l'Animation et la Promotion	Fonctionnement	43 000 €	134 350 €	27 550 €
761	Associaiton Sportive Municipale	Fonctionnement	39 000 €	39 000 €	37 050 €
4 682	Ecole de Football Reims Sainte Anne	Fonctionnement	127 200 €	165 000 €	120 840 €
1 559	Les Regates Rémoises	Fonctionnement	210 000 €	210 000 €	199 500 €
897	Office des sports de la ville de Reims	Fonctionnement	89 000 €	93 500 €	84 550 €
591	Olympique remois de Tennis de Table	Fonctionnement	49 000 €	49 000 €	42 826 €
2 958	Reims champagne Handball	Fonctionnement	42 000 €	42 000 €	39 900 €
			TOTAL		552 216 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - attributions définitives 2015

N° et Nom de l'association		Objet de la demande	Montant	sollicité par l'Association	Montant 2015		retenu à la commission spécialisée
			2014 (si récurrent)		Acompte attribué CM 18/05/2015	Solde restant à attribué	
8	Aéro club de champagne	Fonctionnement	22 500 €	22 500 €	0 €	21 613 €	21 613 €
72	Académie de Billard "Le Tapis Vert"	Fonctionnement	4 800 €	4 560 €	2 400 €	2 160 €	4 560 €
92	Amicale Carteret	Fonctionnement	8 500 €	11 000 €	4 250 €	3 825 €	8 075 €
307	Amicale Jamin	Fonctionnement	12 000 €	12 000 €	6 000 €	5 400 €	11 400 €
125	Amicale Laique Clairmarais	Fonctionnement	600 €	700 €	300 €	270 €	570 €
52	Archimède Club	Fonctionnement	6 250 €	6 250 €	3 125 €	1 875 €	5 000 €
362	Association Culturelle Sportive Folklorique Lusitania	Fonctionnement	1 040 €	6 500 €	520 €	468 €	988 €
5 513	Association Cycliste Bazancourt Reims	Fonctionnement	10 000 €	10 000 €	5 000 €	3 700 €	8 700 €
67	Association de Badminton Champenois	Fonctionnement	13 200 €	23 000 €	6 600 €	5 940 €	12 540 €
883	Association Sportive des PTT de Reims Metropole	Fonctionnement	3 000 €	2 900 €	1 500 €	1 350 €	2 850 €

7 950	Association Sportive Val de murigny	Fonctionnement	1 800 €	1 800 €	0 €	1 710 €	1 710 €
1 183	Association Sportive Vertical	Fonctionnement	2 300 €	2 300 €	1 150 €	1 035 €	2 185 €
3 604	Association Sportive Wilson Maison Blanche	Fonctionnement	4 000 €	4 000 €	2 000 €	1 800 €	3 800 €
6 826	Aventure Bike Ludes Reims	Fonctionnement	1 200 €	1 200 €	600 €	540 €	1 140 €
7 784	Aventure Boccia	Fonctionnement	1 000 €	1 500 €	500 €	450 €	950 €
1 658	Base Ball Club Reims Champagne	Fonctionnement	1 440 €	2 400 €	720 €	648 €	1 368 €
76	Bicycle Club Rémois	Fonctionnement	750 €	750 €	375 €	338 €	713 €
4 097	Centre Equestre Reims Université Champagne	Fonctionnement	4 500 €	7 000 €	2 250 €	1 950 €	4 200 €
405	Cercle Nautique Rémois	Fonctionnement	2 400 €	2 400 €	1 200 €	1 080 €	2 280 €
1 417	Cercle Rémois d'Arts Martiaux	Fonctionnement	20 000 €	20 000 €	10 000 €	9 000 €	19 000 €
82	Cercle Rémois de Boxe Française	Fonctionnement	1 950 €	1 950 €	975 €	878 €	1 853 €
3 608	Champagne Bowling Association	Fonctionnement	10 600 €	12 000 €	5 300 €	3 700 €	9 000 €
2 451	Club Alpin de Champagne	Fonctionnement	700 €	700 €	350 €	315 €	665 €
1 252	Club de Pétanque Chalet Tunisie	Fonctionnement	650 €	1 540 €	325 €	293 €	618 €
361	Club des Lutteurs Rémois	Fonctionnement	18 000 €	18 000 €	9 000 €	8 100 €	17 100 €
380	Club des Modélistes de la Goutte d'Or	Fonctionnement	670 €	700 €	335 €	302 €	637 €
2 142	Club Rémois de Danse Sportive	Fonctionnement	1 450 €	2 100 €	725 €	653 €	1 378 €
572	Club Sportif des Sourds de Reims	Fonctionnement	2 800 €	3 000 €	1 400 €	1 260 €	2 660 €
48	Compagnie d'Arc de Reims	Fonctionnement	3 750 €	4 000 €	1 875 €	1 688 €	3 563 €
172	Cyclo Club Rémois	Fonctionnement	700 €	2 000 €	350 €	315 €	665 €
6 129	Daehan Taekwondo-Club	Fonctionnement	8 000 €	15 000 €	4 000 €	2 900 €	6 900 €
794	Dojo Rémois	Fonctionnement	12 000 €	14 000 €	6 000 €	5 400 €	11 400 €
2060	Espérance Rémoise pour la Culture et le Sport	Fonctionnement	15 000 €	26 000 €	7 500 €	6 450 €	13 950 €
5 692	Europe Club Plongée	Fonctionnement	2 200 €	2 200 €	1 100 €	990 €	2 090 €
6 126	Face à Face	Fonctionnement	2 200 €	2 600 €	1 100 €	990 €	2 090 €
889	Football Club de Formation de la Neuville	Fonctionnement	23 750 €	26 125 €	11 875 €	10 125 €	22 000 €
96	Foyer Culturel et Sportif Chalet Tunisie	Fonctionnement	2 400 €	5 460 €	1 200 €	1 080 €	2 280 €
585	Groupe d'Activités Subaquatiques Marnais	Fonctionnement	4 500 €	4 500 €	2 250 €	2 025 €	4 275 €
320	judo club orgeval	Fonctionnement	13 500 €	15 000 €	0 €	12 825 €	12 825 €
5 820	Judo Reims Métropole (1e année - Fusion de l'AS CROIX ROUGE JUDO et REIMS JUDO)	Fonctionnement	2 x 4 500 €	12 200 €	4 500 €	4 050 €	8 550 €
177	La Pédale Rémoise	Fonctionnement	2 500 €	2 500 €	1 250 €	1 125 €	2 375 €

286	Les Hommes Grenouilles de Champagne - Reims	Fonctionnement	5 400 €	5 400 €	2 700 €	2 430 €	5 130 €
255	Olympiades Football Club	Fonctionnement	500 €	500 €	250 €	225 €	475 €
879	Rallye Club de Reims	Fonctionnement	670 €	1 300 €	335 €	302 €	637 €
4 072	Rando Evasion	Fonctionnement	600 €	800 €	300 €	270 €	570 €
1 043	Reims Avenir Sports	Fonctionnement	800 €	800 €	400 €	360 €	760 €
6882	Reims Boxe Française	Fonctionnement	1 800 €	4 030 €	900 €	810 €	1 710 €
2654	Reims Champagne Basket	Fonctionnement	24 000 €	25 000 €	0 €	22 800 €	22 800 €
2 561	Reims Champagne Natation	Fonctionnement	19 000 €	30 000 €	9 500 €	8 500 €	18 000 €
195	Reims Echec et Mat	Fonctionnement	7 000 €	7 000 €	3 500 €	2 600 €	6 100 €
1921	Reims Enduro Model Car	Fonctionnement	2 200 €	2 500 €	1 100 €	990 €	2 090 €
5 550	Reims Europe Escrime	Fonctionnement	6 000 €	6 000 €	3 000 €	2 200 €	5 200 €
276	Reims Haltérophilie et Musculation	Fonctionnement	21 000 €	23 000 €	10 500 €	9 450 €	19 950 €
570	Reims Handisport	Fonctionnement	15 000 €	20 000 €	7 500 €	6 750 €	14 250 €
7 165	Reims Murigny Franco-Portugais	Fonctionnement	19 800 €	25 000 €	9 900 €	8 910 €	18 810 €
89	Reims Olympique Canoë Kayak	Fonctionnement	5 100 €	12 000 €	2 550 €	2 295 €	4 845 €
6 693	Reims Palmes Apnée	Fonctionnement	1 200 €	4 280 €	600 €	540 €	1 140 €
433	Reims Patinage de Vitesse	Fonctionnement	24 000 €	24 000 €	12 000 €	9 600 €	21 600 €
642	Reims Planeur	Fonctionnement	15 440 €	18 600 €	0 €	14 668 €	14 668 €
4 992	Reims Roller Champagne Club	Fonctionnement	5 600 €	10 000 €	2 800 €	2 200 €	5 000 €
7 954	Reims Roller Skating	Fonctionnement	2 500 €	8 000 €	1 250 €	1 125 €	2 375 €
1 741	Reims Triathlon	Fonctionnement	4 050 €	6 200 €	2 025 €	1 515 €	3 540 €
7 418	Reims Université Club Rugby	Fonctionnement	7 000 €	10 000 €	3 500 €	3 150 €	6 650 €
503	Ring Athlétique Rémois	Fonctionnement	3 000 €	3 000 €	1 500 €	1 350 €	2 850 €
502	Ring Régional de Champagne de Boxe	Fonctionnement	6 000 €	6 000 €	3 000 €	2 200 €	5 200 €
4 134	Roller Hockey Reims	Fonctionnement	20 000 €	30 000 €	10 000 €	9 000 €	19 000 €
599	Société de Tir de Reims	Fonctionnement	14 000 €	15 000 €	7 000 €	4 900 €	11 900 €
1 573	Spéléo Club de la Marne	Fonctionnement	500 €	1 000 €	250 €	225 €	475 €
880	Tennis Club du Pensionnat du Sacré Coeur	Fonctionnement	800 €	1 200 €	400 €	360 €	760 €
882	Tennis club de Reims	Fonctionnement	8 840 €	12 000 €	0 €	8 398 €	8 398 €
958	Tennis Racing Club de la Muire	Fonctionnement	4 500 €	5 000 €	2 250 €	2 025 €	4 275 €
895	Union Française des Oeuvres Laïques et d'Education Physique UFOLEP	Fonctionnement	6 500 €	6 500 €	3 250 €	2 925 €	6 175 €

881	Union Rémoise de Tennis	Fonctionnement	3 500 €	8 000 €	1 750 €	1 575 €	3 325 €
927	Union Nationale du Sport scolaire de la marne	Fonctionnement	6 000 €	5 700 €	0 €	5 700 €	5 700 €
2 193	Vélo Club Rémois	Fonctionnement	1 500 €	2 000 €	750 €	675 €	1 425 €
TOTAL					214 660 €	271 639 €	486 299 €

SUBVENTIONS ACTION PROJET

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015		
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée	
7784	AVENTURE BOCCIA	Challenge Aventure Boccia	2 000,00 €	2 500,00 €	1 800,00 €
106	MEDIAS SAINT JEAN BAPTISTE DE LA SALLE	sport et citoyennete	1 500,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
195	REIMS ECHEC ET MAT	Open billecourt-Salmon du 23 au 25 mai 2015	500,00 €	500,00 €	500,00 €
195	REIMS ECHEC ET MAT	Finale coupe de France-coupe 2000 du 20 au 21 juin 2014	600,00 €	600,00 €	450,00 €
TOTAL			4 750,00 €		

DIRECTION DES SPORTS**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission sport, éducation, jeunesse du 08 Juin 2015****SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT - en application des conventions**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
865 - EFSRA	Fonctionnement 2015	250 000 €	250 000 €	207 000 €
514 - REIMS BASKET FEMININ	Fonctionnement 2015	295 000 €	321 000 €	280 000 €
401 - REIMS NATATION 89	Fonctionnement 2015	240 000 €	261 000 €	195 000 €
TOTAL				682 000

Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission sport, éducation, jeunesse du 08 Juin 2015

SUBVENTIONS "ACTION PROJET"

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
N°7308 : AMER - (Association Malienne des Etudiants de Reims)	Organisation d'un week-end culturel - du 24 au 27 avril 2015	(1 000 € pour 2013)	1 500,00 €	1 000,00 €
N°2222 : ARES - (Association Rémoise des Etudiants Sénégalais)	Journée Culturelle Sénégalaise - le 6 juin 2015	1 000,00 €	2 050,00 €	700,00 €
TOTAL			1 700,00 €	

DIRECTION EDUCATION

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission sport - éducation du 8 juin 2015**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
212 PEEP de Reims	Participation de la Ville au loyer de l'association	8 500,00 €	10 000,00 €	8 500,00 €
207 FCPE Conseil local de Reims	Participation de la Ville au loyer de l'association	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
TOTAL				17 000,00 €

DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'HABITAT

Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Cadre de Vie, Citoyenneté du 8 juin 2015

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
N°1598 Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) <i>Intervention dans le domaine socio-éducatif et culturel</i>	Fonctionnement 2015	7 000,00 €	9 500,00 €	6 650,00 €
N°7605 Cultur'Jeunes <i>Inclure les jeunes et les adultes dans des projets à thème sportif</i>	Fonctionnement 2015	3 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
		TOTAL		9 650,00 €

SUBVENTION D'EQUIPEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
N°362 Lusitania <i>Pratique du football, du folklore portugais et cours de portugais</i>	Acquisition d'un lave-vaisselle professionnel et de costumes de folklore	539,00 €	2 700,00 €	500,00 €
		TOTAL		500,00 €

DIRECTION DES ESPACES VERTS

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Cadre de vie - Citoyenneté du 08/06/2015**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
309 - Asst Rémoise des jardins familiaux	Subvention de fonctionnement	8 800,00 €	10 000,00 €	8 800,00 €
312 - Jardins familiaux Trois Rivières	Subvention de fonctionnement		400,00 €	400,00 €
1505 - Jardins familiaux Croix du Sud	Subvention de fonctionnement	3 500,00 €	4 000,00 €	3 500,00 €
7354 - Les jardins familiaux de La Cerisaie	Subvention de fonctionnement	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL				14 700,00 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
309 - Asst Rémoise des jardins familiaux	Subvention d'équipement	12 000,00 €	15 000,00 €	12 000,00 €
312 - Jardins familiaux Trois Rivières	Subvention d'équipement		1 670,00 €	1 500,00 €
1505 - Jardins familiaux Croix du Sud	Subvention d'équipement	5 000,00 €	22 394,00 €	4 000,00 €
7354 - Les jardins familiaux de La Cerisaie	Subvention d'équipement	6 000,00 €	8 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL				23 500,00 €

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue
du 9 juin 2015**

SUBVENTIONS "ACTION PROJET"

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
7819 Télé Centre Bernon	Organisation de 2 séances de cinéma en plein air		7 600,00 €	7 600,00 €
<i>N</i> - 7884 BRONCA	Projet art en place	pas de demande	16 000,00 €	15 000,00 €
TOTAL			22 600,00 €	

N - Association nouvellement subventionnée

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Solidarités/Santé/Famille/Petite Enfance/Séniors du 9 juin 2015**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
DELEGATION DE MME EL HAOUSSINE

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
974 Multi-Echanges-Services (MUTES)	Fonctionnement		3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL			3 000,00 €	

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
DELEGATION DE M. NOEL

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
6938 Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte	Fonctionnement	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
4773 Croix Rouge Française	Fonctionnement	8 000,00 €	10 000,00 €	8 000,00 €
4089 Association Protestante d'Entr'aide de l'Eglise Réformée	Fonctionnement	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
3665 Centre Communal d'Action Sociale	Dispositif de Réussite Educative (DRED)	287 164,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €
TOTAL			282 000,00 €	

SUBVENTIONS PROJET OU ACTION
DELEGATION DE MME DUNTZE

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
485 Association pour le Développement de la Communication Locale Radio Primitive	10 émissions radiophoniques de type magazine 3ème âge	1 000,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €
7530 Association Golden Age 51	Offrir durant la Semaine bleue des parties de bowling ainsi qu'un goûter à des grands-parents accompagnés de leurs petits enfants	360,00 €	400,00 €	400,00 €
496 Association des Résidences-Foyers (ARFO)	Mise en place d'un atelier d'art plastique avec en amont une conférence animée par un professeur d'art (Ateliers Mâtisse)		3 090,00 €	2 000,00 €
7346 Relais Etoiles de Vie en Champagne	Projet : Accompagnement de 13 personnes à mobilité réduite par 14 bénévoles pour 5 jours, du 28 mai au 1er juin 2015 à St Jean de Monts, dans un établissement complètement adapté aux personnes handicapées		2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL			5 400,00 €	

DIRECTION DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE PUBLIQUE

Service petite Enfance

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Solidarités Santé Famille Petite Enfance Séniors du 09/06/2015****SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4617 La Maison de l'Enfance (La Marelle)	Fonctionnement	500,00 €	2 500,00 €	500,00 €
4417 Le Sourire de Reims	Fonctionnement du Centre de vacances	10 000,00 €	15 000,00 €	9 000,00 €
		TOTAL		9 500,00 €

SUBVENTION D'EQUIPEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
4417 Le Sourire de Reims	Mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilités réduites		19 787,00 €	10 000,00 €
		TOTAL		10 000,00 €

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission Solidarité - Santé - Famille - Petite enfance - Séniors du 9 juin 2015**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (hors convention)

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
368 Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (V.M.E.H.)	Visite des malades en milieu hospitalier et des personnes âgées en maisons de retraite.	2 150,00 €	2 100,00 €	2 050,00 €
608 Association Centre d'Accueil et de Soins pour les Toxicomanes (CAST)	Mise en œuvre d'actions d'accompagnement, d'accès aux soins, d'insertion et de prévention en addictologie pour les personnes fréquentant le Centre Sanitaire et de Moyen Séjour et les deux appartements thérapeutiques.	26 623,00 €	26 623,00 €	25 292,00 €
682 Amicale des donneurs de sang bénévoles de Reims et environs	Promotion du don du sang et communication sur le passage du camion de transfusion	2 000,00 €	2 000,00 €	1 900,00 €
711 Association des sourds de Reims et de Champagne-Ardenne	Foyer de regroupement des sourds : organisation d'activités à caractères socio-éducatif, sportif, culturel, théâtral.	3 000,00 €	10 000,00 €	2 850,00 €
978 Maison d'accueil des familles de malades hospitalisés	Accueil et hébergement des personnes qui accompagnent un malade hospitalisé loin de son domicile ou résidence habituelle.	1 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
2722 Autisme Marne	Aider les personnes handicapées atteintes d'autisme et autres troubles graves de la communication et leurs familles. Participation à un groupe de travail avec l'ARS sur la mise en place du 3ème plan Autisme 2013-2017	950,00 €	950,00 €	900,00 €
5873 Reims Parkinson	Rompres l'isolement des malades en leur facilitant l'insertion sociale et en assurant leur accompagnement (réunions mensuelles, pratique du Qi Gong...)	800,00 €	1 500,00 €	760,00 €
7680 Un combat, une renaissance	Aide, écoute et information sur l'obésité et plus généralement le surpoids des adultes et des enfants.		2 000,00 €	500,00 €
TOTAL				35 252,00 €

SUBVENTIONS "ACTION PROJET"

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
682 Amicale des donneurs de sang bénévoles de Reims et environs	Contribution au dédommagement sous forme de l'attribution de deux tickets de bus aux donneurs de sang pour leur déplacement au centre de transfusion sanguine.	4 800,00 €	4 800,00 €	4 800,00 €
711 Association des sourds de Reims et de Champagne-Ardenne	Ouverture en septembre 2014 d'une section LSF avec dispense de formations. Equipement de la salle de cours par l'acquisition d'un tableau interactif	—	1 374,00 €	1 374,00 €
2485 Pôle régional des musiques actuelles de Champagne-Ardenne (POLCA)	Sensibiliser les jeunes rémois aux risques liés à l'écoute et à la pratique des musiques actuelles. Diffusion du spectacle pédagogique régional "Peace & Love"	3 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
3990 MYOSOTIS	Téléthon 2015 – 4 et 5 décembre. Organisation des manifestations sur Reims	—	13 500,00 €	13 500,00 €
4090 Fanfare Les boules de feu	Participation à la manifestation « prévention utile, été tranquille » organisée par le SCHS de la Ville de Reims le mercredi 10 juin place d'Erlon.	800,00 €	800,00 €	800,00 €
TOTAL				22 474,00 €

DIRECTION du Protocole

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Commission des Finances du 10 juin 2015**

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
BA n°666 - Les Amis du Fort de la Pompelle	Subvention de fonctionnement	2 500,00 €	2 375,00 €	2 375,00 €
BA n°325 - Comité de jumelage Reims - Canterbury	Subvention de fonctionnement	15 000,00 €	14 250,00 €	14 000,00 €
BA n°6319 - Comité de jumelage Reims-Brazzaville	Subvention de fonctionnement	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
BA n°5989 - Comité de jumelage Reims-Arlington	Subvention de fonctionnement	13 200,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €
BA n°376 - Association des Décorés du Travail de Reims et Environs	Subvention de fonctionnement *	1 600,00 €	1 600,00 €	720,00 €
TOTAL			40 295,00 €	

* L'association a bénéficié de 800€ de subv. de fonctionnement 2015 par la Direction Solidarité et santé publique CM du 9 avril 2015

SUBVENTION "ACTION PROJET"

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2015	
		2014 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la commission spécialisée
BA n°5989 - Comité de jumelage Reims-Arlington	Subvention action "Semaine du cinéma américain"	3 000,00 €	800,00 €	800,00 €
TOTAL			800,00 €	